

Un service éducatif aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais : premier bilan

Cécile Vaniet

Citer ce document / Cite this document :

Vaniet Cécile. Un service éducatif aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais : premier bilan. In: La Gazette des archives, n°219, 2010. Vingt ans d'activité des services d'archives des Régions. pp. 75-84;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_219_3_4704

Document généré le 15/03/2017

Un service éducatif aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais : premier bilan

Cécile VANIET

Introduction

En 2005, le service des Archives régionales Nord - Pas-de-Calais s'est doté d'un service éducatif¹. Après une interruption de ses activités en 2007-2008, celui-ci propose depuis 2009 un atelier thématique sur la Haute qualité environnementale (HQE) à destination des lycéens, conçu par deux archivistes, toutes les deux novices en la matière. Cet article n'est donc pas un guide méthodologique à destination des collègues qui souhaiteraient mettre en place ce type d'action éducative mais plutôt un premier bilan de cette expérience.

Les enjeux et objectifs de l'accueil de publics scolaires aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais

Pourquoi un service éducatif ?

La création du service éducatif résulte de la volonté de Christine Paquet, la responsable du service des Archives régionales, de mettre en valeur les fonds mais également de revaloriser la fonction archives au sein de l'institution régionale. Du fait de leur caractère récent et souvent austère, les fonds sont

¹ Le service des Archives régionales Nord - Pas-de-Calais ne bénéficie pas de l'aide d'un professeur de l'Éducation nationale. Afin que cette mission d'accueil des publics scolaires soit clairement identifiée, elle est cependant désignée sous le nom de « service éducatif » ; l'expression sera donc réutilisée dans la suite de cet article.

méconnus des chercheurs et du grand public et leur intérêt est généralement sous-estimé par les services producteurs ne voyant que leur valeur juridique et administrative. En région, on ne trouve en effet ni manuscrit enluminé à exposer, ni état civil pour attirer les généalogistes. En revanche, nous conservons des maquettes (120 aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais), un grand nombre d'affiches, des photographies, etc. : autant de documents rarement exploités mais riches, ludiques et abordables par le grand public et par des jeunes. Un service éducatif permet, de plus, de mettre « chaque élève en contact avec les documents originaux afin qu'il exerce ses capacités d'observation et d'analyse, de développer son esprit critique, ses connaissances et de diffuser des documents pédagogiques »¹.

L'autre bénéfice attendu de la création d'un service éducatif, peut-être plus spécifique aux services d'archives récents et de taille modeste, était la valorisation du service des Archives et de ses activités aux yeux des élus et des agents de l'institution. Ceux-ci ignorent parfois jusqu'à l'existence d'un service d'archives régionales et beaucoup gardent une image négative de l'archivage et des archives ; cependant, ils sont souvent favorablement impressionnés par les activités d'accueil et d'animation².

Une première expérience en partenariat avec une association

Une première activité intitulée « Les mots, la mémoire » était proposée à partir de la rentrée scolaire 2005. L'une des archivistes du service organisait les ateliers assistée par une collègue pour les recherches et les co-animaient avec un intervenant de la Maison de la poésie, une association intervenant régulièrement dans les classes pour sensibiliser les jeunes à la littérature et à la poésie. La séance aux Archives régionales débutait par une visite commentée d'une vingtaine de minutes et se poursuivait par des activités et jeux littéraires qui utilisaient, entre autres, des documents issus des fonds.

¹ Direction des archives de France, « Action pédagogique, missions et fonctionnement », site internet des Archives de France, consulté le 9 novembre 2009 : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/action-pedagogique/missions>

² D'autres actions ont été spécifiquement mises en place pour sensibiliser les agents à l'intérêt des archives et de l'archivage mais l'existence d'un service éducatif leur démontre la valeur de leurs archives (ou du moins d'une partie d'entre elles) pour le public.

De décembre 2005 à juin 2007, neuf séances ont ainsi été organisées avec des élèves de primaire, de seconde générale, de lycée professionnel et des étudiants de l'institut de formation pédagogique de l'université catholique de Lille.

Suite au déménagement de l'institution et au départ de l'archiviste chargée du service éducatif, ce dernier a interrompu ses activités en 2007-2008. Il n'a été relancé qu'en 2008.

L'objectif de 2008 : concevoir un atelier d'étude de documents d'archives

En 2008, l'équipe a été renouvelée et nous étions désormais deux, avec ma collègue Caroline Lestienne, à prendre en charge le service éducatif. Nous pouvions donc y consacrer plus de temps et, en accord avec la responsable du service, nous espérions pouvoir monter un atelier thématique dans lequel le contenu, et non plus seulement le support ou la forme des documents, serait exploité. Nous étions encouragées dans cette voie par les travaux de Camille Reslinger, stagiaire aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais en 2005, qui avait jeté les bases d'un nouvel atelier éducatif sur le thème de la haute qualité environnementale (HQE) et fait un premier recensement des archives susceptibles d'être utilisées dans ce cadre¹. Enfin, notre hiérarchie souhaitait que le service éducatif concentre son action sur les lycéens, c'est-à-dire les principaux bénéficiaires des politiques régionales de formations initiales.

Un atelier adapté à nos moyens et aux attentes des élèves et professeurs

Des moyens

Installé dans ses nouveaux locaux depuis 2007, le service des Archives régionales Nord - Pas-de-Calais dispose d'une salle dédiée à l'accueil des groupes. Elle peut accueillir quinze élèves confortablement installés pour travailler. Pour des raisons d'assurance, nous ne pouvons accueillir plus de vingt-cinq personnes dans le service, ce qui, sauf exception, interdit de fait l'accueil de classes entières.

¹ RESLINGER (Camille), *Les Archives régionales Nord - Pas-de-Calais*, mémoire présenté en vue de l'obtention du DESS Histoire et métiers des archives de l'Université d'Angers, 2005, volume 1, 51 p. et volume 2, 96 p.

Le service ne bénéficie pas de l'expertise d'un professeur de l'Éducation nationale ; nous sommes donc deux archivistes pour concevoir et animer les ateliers. Mais, même si cette activité fait partie de nos missions, aucune de nous deux ne travaille à temps plein pour le service éducatif.

Hormis le budget prévu pour l'impression et l'envoi de plaquettes d'information, le service éducatif n'a pas bénéficié de moyens financiers spécifiques et nous n'avons jamais envisagé de proposer un atelier payant. Nous nous appuyons surtout sur le « fait maison » et l'aide des collègues des Archives ou d'autres services.

L'expérience a montré que ces moyens étaient suffisants ; nos principales difficultés ont plutôt résulté de notre inexpérience et du manque de références extérieures : lors de nos recherches, nous n'avons trouvé aucun exemple d'atelier thématique sur des documents récents, c'est-à-dire de moins de trente ans¹.

Un sujet en adéquation avec les programmes scolaires

Le cadre scolaire nous a paru le plus évident pour toucher les lycéens. Mais pour attirer les professeurs, il était indispensable de choisir un sujet en relation avec les programmes scolaires². Il fallait également s'assurer que le thème choisi pourrait être étudié à partir de documents d'archives communicables, variés dans leurs supports et dans leurs formes, et abordables par des lycéens dont le niveau et les connaissances varient considérablement.

Dans son mémoire, Camille Reslinger avait déjà défriché le terrain et proposait un projet d'atelier sur le lycée Léonard de Vinci de Calais, le premier établissement scolaire français entièrement conçu en haute qualité environnementale (HQE)³. Ce thème répondait aux deux impératifs exposés ci-dessus :

- nous étions assurées d'avoir sur ce lycée des documents d'archives susceptibles de retenir l'attention des adolescents puisque le service conserve la

¹ Quelques mois après les débuts des ateliers, nous avons cependant eu accès à un exemple de dossier pédagogique sur le conseil général réalisé par le service éducatif des Archives départementales des Côtes-d'Armor, qui exploitait des documents administratifs des années 1980.

² Les programmes scolaires paraissent au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale. Ils sont consultables sur le site Eduscol édité par le même ministère : <http://eduscol.education.fr>

³ Pour plus d'information sur la démarche HQE®, le lecteur pourra consulter le site de l'Association HQE : <http://www.assohqe.org/> ou celui de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : <http://www.ademe.fr>

maquette du projet des architectes ainsi que des documents publiés à l'occasion de l'inauguration du lycée en 1999, relativement faciles d'accès et qui ne posaient aucun problème de communicabilité ;

▪ le sujet trouvait un ancrage dans les programmes d'éducation au développement durable (EDD). Cet enseignement, obligatoire de la maternelle à la terminale, ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ par lequel toutes les disciplines sont concernées. Son caractère transdisciplinaire favorise le recours aux travaux ou projets transversaux comme les travaux personnels encadrés (TPE), ateliers scientifiques, projets de classes, etc.¹

Nous avons donc choisi de retenir ce thème pour notre premier atelier.

Un atelier qui privilégie l'étude active des documents par les lycéens

Nous avons commencé à travailler sur le projet d'atelier en mai 2008 avec pour objectif de démarrer les séances à la rentrée suivante. Nous avons donc trois mois² pour concevoir les activités, réaliser une plaquette d'information et obtenir les autorisations et validations nécessaires. Ce délai n'a pas été tenu et cette première expérience nous a appris qu'il ne pouvait pas l'être.

La conception en interne d'un atelier thématique exige de la part des archivistes un important travail de recherche des documents d'archives exploitables ainsi qu'un effort conséquent de documentation sur le thème choisi. Nous avons également préparé des exercices et activités pour aider les élèves dans leur étude des documents. Favoriser une participation active des élèves lors des séances était essentiel : il existe des spécialistes de la HQE, bien plus légitimes que nous pour assurer un cours magistral sur le sujet ; notre intervention ne valait que si nous privilégions l'étude et l'exploitation de documents d'archives. Nous avons ainsi achevé en octobre 2008 un « prototype » de dossier pédagogique qui comprenait les documents sélectionnés pour les séances et deux exercices.

Par ailleurs, nous avons mis en place un partenariat avec la direction de l'Accueil, de l'information et des relations extérieures qui propose aux groupes que nous recevons une visite complémentaire du nouveau siège de région, lui aussi HQE.

¹ Pour plus d'information sur l'EDD, lire la circulaire n° 2007-077 du 29 mars 2007 du ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

² Le mois de congé en août n'a pas été inclus dans ce calcul.

Un atelier crédibilisé et une communication renforcée grâce à la validation du projet par l'académie de Lille

Nous avons sous-estimé les délais d'obtention des validations nécessaires en particulier ceux de l'académie de Lille. Après un entretien avec le délégué académique à l'action culturelle et une visite des Archives régionales par l'un de ses collaborateurs accompagné d'un inspecteur d'académie en sciences et vie de la Terre, nous avons obtenu en octobre leur aval et l'autorisation d'utiliser le logo de l'académie sur les supports de communication. Même si cette procédure est longue, elle nous a semblé d'autant plus indispensable que nous ne disposions pas de professeur de l'Éducation nationale ; cette validation nous confortait dans notre projet et elle nous a sans doute rendus plus crédibles aux yeux des enseignants.

En parallèle, nous avons conçu avec la direction de la communication une plaquette d'information¹. Après validation par notre hiérarchie, la direction des formations initiales et le cabinet, celle-ci a été envoyée début décembre aux chefs d'établissement des lycées généraux, techniques et professionnels, publics ou privés du Nord - Pas-de-Calais. La même plaquette a été réutilisée en septembre 2009.

Des séances qui s'adaptent au public accueilli

Depuis le premier atelier en février 2009, le déroulement global d'une séance a peu changé. Celle-ci dure à peu près deux heures, un temps suffisant pour laisser les élèves étudier les documents mais suffisamment court pour permettre un déplacement d'une seule demi-journée. Les vingt premières minutes sont consacrées à une visite du service qui comprend un magasin équipé d'un compactus et le magasin des affiches, plans et maquettes. Cette visite permet d'expliquer de manière vivante aux élèves les missions et activités du service et de les sensibiliser à l'intérêt des archives. Le temps restant est consacré à la découverte de la démarche HQE et à l'étude des documents². Les élèves travaillent par groupe de trois ou quatre. Dans notre sélection, nous avons privilégié les documents figurés, plus ludiques et plus abordables par des lycéens (maquette, photographies, infographie, etc.) mais les documents écrits ne sont pas absents.

¹ Ill. 1, p. XXXII

² Ill. 2 et 3, p. XXXII

En revanche, au fil du temps et des séances plus ou moins réussies, le dossier pédagogique a été considérablement remanié : nous avons réduit le nombre de documents étudiés et surtout, nous avons davantage recours aux exercices écrits. En effet, lors de nos premières séances nous avons constaté la nécessité d'exercices intermédiaires qui aident les élèves à aborder et appréhender les documents. De plus, la prise de parole est rarement spontanée et le passage par un questionnaire écrit aboutissant à une restitution orale permet de mobiliser davantage les lycéens.

Par ailleurs, le niveau et les connaissances des groupes varient énormément. Certains élèves éprouvent des difficultés face à des textes trop longs. Tous les documents sélectionnés ne sont donc pas utilisés à chaque séance ; certains, plus complexes, sont réservés aux élèves de terminale ou à ceux qui ont déjà des connaissances sur les constructions écologiques ou la démarche HQE. Dans la mesure de nos possibilités, nous nous adaptons donc au public. Cet effort implique une charge de travail importante et actuellement nous ne pouvons recevoir plus de deux classes par mois, soit quatre groupes lorsque les classes sont dédoublées.

Un premier bilan

Un thème porteur, surtout auprès des filières professionnelles

Lors des deux derniers trimestres de l'année scolaire 2008-2009, nous avons animé quatre ateliers pour des groupes provenant de trois établissements. Les groupes comptaient entre huit et quatorze élèves ; nous avons ainsi reçu près de 55 élèves. Trois professeurs ayant pris contact avec nous n'ont pas donné suite et un atelier programmé a dû être annulé par le professeur.

La plaquette a été diffusée une seconde fois au moment de la rentrée scolaire de septembre 2009. Depuis, nous avons animé quatre autres ateliers et nous avons été contactés par neuf professeurs ; si tous confirment leur intérêt, nous devrions assurer entre onze et quinze ateliers entre novembre 2009 et avril 2010 pour 150 à 190 élèves¹. Il est probable que certains contacts n'aboutiront

¹ Le nombre total d'ateliers dépendra des effectifs d'élèves que les professeurs souhaitent amener ; il est fréquent que ceux-ci dédoublent une classe trop importante. Nous assurons alors deux ateliers pour une seule classe : un le matin, l'autre l'après-midi.

pas, mais nous recevons encore des appels d'établissements. Ce succès est sans doute en partie dû à la période de diffusion des plaquettes : les déplacements scolaires sont souvent prévus plusieurs mois à l'avance (certains professeurs nous ont contacté en septembre pour des ateliers en mars ou avril) ; en 2008, la plaquette avait été envoyée trop tard.

Nous avons constaté avec surprise notre succès dans les lycées professionnels et, en particulier, dans ceux abritant des formations liées aux métiers du bâtiment. Plus de la moitié des professeurs nous ayant contactés souhaitait amener des élèves inscrits dans ce type de cursus. Même si, au vu du thème traité, cet intérêt paraît logique, nous ne l'avions pas anticipé. En revanche, seuls cinq professeurs des filières générales (soit un peu plus d'un quart des demandeurs) ont été intéressés par l'atelier : il s'agissait d'enseignants dont l'établissement était engagé par un « Agenda 21 scolaire »¹ ou qui avaient initié eux-mêmes, au sein de leur lycée, des projets d'éducation au développement durable. Finalement, même si le thème choisi est effectivement porteur, les professeurs mentionnent rarement les programmes d'éducation au développement durable lorsqu'ils nous exposent leurs motivations.

Un autre constat, plus attendu, est que les établissements intéressés sont situés à moins d'une heure de route de Lille.

Pour achever ce bilan « statistique » sur les ateliers, notons que la visite complémentaire du siège de Région est quasi systématique. Seuls deux groupes l'ont refusé : les élèves visitaient le lycée HQE de Calais le lendemain.

Par ailleurs, le service éducatif a été amené à intervenir dans un autre cadre : en mars dernier, à la demande du lycée HQE de Calais qui fêtait ses dix ans, nous avons présenté nos documents sous la forme d'une petite exposition au sein même du lycée. Enfin, par deux fois, nous avons reçu en salle de lecture des lycéens venus seuls pour trouver chez nous des sources pour leur TPE sur les constructions écologiques. Un professeur leur avait transmis la plaquette d'information.

¹ Initié sur la base d'un appel à candidature formulé par la Région, le projet « Agenda 21 lycée » est une démarche progressive de sensibilisation, d'information puis d'action. La signature d'une convention « Agenda 21 » entre l'établissement scolaire et l'institution régionale organise la mise en œuvre d'un ensemble d'actions cohérentes dans le cadre du développement durable.

Une satisfaction difficile à évaluer par manque d'outils

Faute de temps, nous n'avions pas rédigé de questionnaire de satisfaction pour l'année 2008-2009. Il nous est donc difficile d'évaluer la satisfaction des professeurs et des élèves. À l'issue des ateliers, les enseignants nous ont souvent affirmé qu'ils étaient contents de la séance. Ils apprécient notamment le fait que les élèves soient « au travail » ; certains ont même pris des photographies pour démontrer l'intérêt du déplacement à leur proviseur ! Les exercices de restitution à l'oral sont aussi un élément positif : ils permettent aux élèves de se préparer avant leurs examens. Nous avons tenu compte de leurs remarques pour faire évoluer l'atelier mais nous manquons cruellement de données plus précises.

En 2009-2010, un questionnaire est systématiquement transmis aux professeurs. Il aurait été intéressant d'interroger les élèves mais nous aurions couru le risque de recevoir trop de réponses et de n'avoir pas le temps de les analyser. Le questionnaire comprend donc une question sur la satisfaction des élèves qui incitera peut-être l'enseignant à les interroger.

Un bilan du point de vue du service des archives

Malgré la charge de travail que représentent la conception d'un atelier de ce type, l'organisation et l'animation des séances, l'expérience a été plus qu'enrichissante pour le service des archives. Nous n'avions pas mis en place d'outils de suivi de notre activité et il est difficile de quantifier avec précision le temps consacré au service éducatif depuis sa relance en mai 2008. Cependant, très globalement, nous pouvons estimer le temps de conception de l'atelier et de sa plaquette d'information à deux mois complets pour deux personnes. Pour la préparation des séances et l'adaptation du canevas général de l'atelier, il faut compter deux jours par séance (ou par classe lorsque celle-ci est dédoublée).

Cette charge importante de travail se justifie à nos yeux par les bénéfices et les satisfactions que nous en tirons. Même si, lors du premier contact, les classes sont intéressées par le thème de la HQE plus que par les archives, les visites du service sont appréciées et suscitent des questions de la part des élèves comme des professeurs. De plus, le service éducatif a été l'occasion de nous faire connaître auprès de partenaires extérieurs (comme l'académie de Lille) et de nos collègues agents régionaux. Nous annonçons chaque atelier sur le site intranet de la Région ; les réactions des collègues sont souvent positives et nous espérons qu'en mettant en valeur leurs archives, nous les encourageons à les verser.

Conclusion

Dix mois après nos premiers ateliers, le bilan est donc plutôt positif même si les outils d'évaluation manquent pour réellement apprécier la satisfaction des professeurs et de leurs élèves. Un questionnaire de satisfaction a été élaboré mais il faudra plusieurs mois avant d'avoir suffisamment de données pour tirer des conclusions. Cependant, le nombre de demandes indique que le choix du thème au moins était pertinent et les professeurs nous ont souvent exprimé leur étonnement devant la richesse et la diversité des documents que nous présentons. Ce succès nous encourage à étoffer l'offre du service éducatif et nous espérons pouvoir proposer une deuxième activité à partir de la rentrée de septembre 2010. Il nous incite également à développer d'autres types d'actions à destination du grand public : les Journées du patrimoine 2010 pourraient être l'occasion d'une exposition dans les locaux des Archives régionales.

Cécile VANIET
Archives régionales du Nord - Pas-de-Calais
c.vaniet@cr-npdc.fr